



# Intégration des éoliennes du réseau Matapédia

Mémoire du

Groupe de recherche appliquée en macroécologie  
(GRAME)

Déposé le 22 juin 2005

À la RÉGIE DE L'ÉNERGIE

R-3560-2005

Par Thomas Dandres et Jean-François Lefebvre

GRAME-1 document-1

# Intégration des éoliennes du réseau Matapédia

## Introduction

Le présent mémoire vise, en fait, à endosser le rapport d'expert de M. Jean Claude Deslauriers (expert commun au GRAME et à SÈ-AQLPA dans le présent dossier), lequel constitue la preuve du GRAME relative à la « Demande d'autorisation du Transporteur afin de construire les immeubles et actifs requis pour la réalisation du projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes ».

À cet égard, nous endossons entièrement les analyses et conclusions de M. Deslauriers (présentées dans la pièce GRAME-2, doc. 1). Ce rapport est accompagné du CV de M. Deslauriers (pièce GRAME-1, doc. 2) ainsi que de l'étude de Muljadi *et al.*, 2005 (présentée en tant que pièce GRAME-2, doc. 2).

## L'absence de vision à long terme, leitmotif du projet proposé par HQT

En se basant sur les observations faites par l'expert Jean Claude Deslauriers (expert commun au GRAME et à SE-AQLPA dans le présent dossier) dans son rapport (Grame-2, doc. 1), le GRAME comprend que les modifications apportées

au réseau gaspésien par Hydro-Québec TransÉnergie ne sont pas optimales. En effet, d'une part les choix du Transporteur vont conduire à la création d'un réseau de charge plutôt que d'un réseau de transport et d'autre part, ces modifications ne permettront pas d'intégrer facilement sans surcoûts de nouveaux parcs éoliens en Gaspésie.

Or, dans son discours<sup>1</sup>, Mr Vandal a clairement laissé entendre qu'il souhaitait que soit développé au Québec des moyens de production d'énergie renouvelable afin de satisfaire la consommation québécoise. C'est pourquoi, en estimant que le potentiel éolien de la Gaspésie s'élève à plusieurs milliers de MW, le GRAME craint qu'Hydro-Québec TransÉnergie fasse des choix non optimaux pour l'intégration des 990 MW additionnels prévus au réseau gaspésien. Ces choix non optimaux pourraient impliquer un risque élevé qu'il soit plus coûteux à long terme de préparer l'intégration de futurs parcs éoliens additionnels en Gaspésie.

Pour le GRAME, il y a là une incohérence qu'il faut corriger en adoptant une vision à plus long terme. L'idée du GRAME est que la Gaspésie doit au terme de ce projet d'intégration de parcs éoliens se doter d'une infrastructure suffisante pour que dans un futur relativement proche le réseau électrique puisse supporter l'ajout de parcs éoliens additionnels en ne requérant que des modifications mineures.

De plus, nous partageons aussi les craintes exprimées par notre expert commun, notamment lorsqu'il se demande si les changements proposés sont réellement requis à cause de l'ajout de la production éolienne et non pas à cause de la

---

<sup>1</sup> « Pour Hydro-Québec, la page du thermique est tournée et on n'a pas l'intention d'y revenir (...) Le défi que l'on va relever, c'est de mettre en place toutes les conditions pour approvisionner le marché du Québec avec de l'énergie renouvelable. » Thierry Vandal (Le Devoir, 3 mai 2005).

désuétude des équipements actuels. La Régie devrait exiger du Transporteur qu'il fournisse un minimum d'analyse coûts/bénéfices relativement à cet enjeu.

D'une manière générale, le GRAME est d'avis que ce projet de parcs éoliens implantés en Gaspésie, en plus d'être un projet de production d'électricité, doit faire figure d'exemple pour le développement futur de l'énergie éolienne au Québec et que, pour ces deux raisons, il est doublement important qu'il soit couronné de succès afin d'encourager l'essor de l'énergie éolienne au Québec.

De plus, nous constatons un réel danger que le Transporteur soit tenté d'allouer plus de coûts que nécessaire à l'intégration des parcs éoliens, ce qui diminuerait artificiellement la rentabilité de ces projets et pourrait compromettre l'acceptabilité de projets futurs.